Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COLVILLE GENERATIONS - Part C

FCP géré par COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE

Nom de l'initiateur : COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE
Code Isin : FR0013532363
Site internet : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 1 42 03 53 11 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés. COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-19000026
Date de production du document d'informations clés : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : COLVILLE GENERATIONS (ici, « l'OPCVM » ou le FCP ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.
Classification AMF : Actions internationales
Durée : L'OPC a été créé le 17/12/2020 et sa durée d'existence prévue est 99 ans.
Durée de placement recommandée : 5 ans.
Objectifs : Le FCP COLVILLE GENERATIONS est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence, le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, en s'exposant à des actions des principaux marchés réglementés internationaux des sociétés susceptibles de traverser les générations, selon l'opinion du gérant et respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). L'OPCVM met en œuvre une gestion de type « stock-picking ». Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes nets réinvestis. La gestion est orientée vers les marchés des actions internationales. L'OPCVM investit de manière diversifiée dans des sociétés cotées sur les principaux marchés règlementés. L'accent est mis sur les sociétés qui répondent à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'analyse des gérants tels que la santé et les infrastructures essentielles durables à l'échelle de plusieurs générations. L'OPCVM effectue sa sélection de titres au sein d'un univers d'investissement thématique tout en prenant en compte des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité ».
Le processus de sélection de valeurs s'effectue en trois temps :

1. Constitution de l'univers d'investissement thématique : identification des entreprises répondant à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'opinion des gérants (environ 200 valeurs).
2. Application des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité » consistant à exclure au minimum 20% des entreprises de l'univers d'investissement sur la base d'une notation définie par la société de gestion et après analyse de leur engagement ESG :

- Le critère « E » est analysé via l'existence d'un plan de réduction des émissions de Co2 et/ou des gaz à effet de serre et l'existence d'initiatives en faveur du recyclage direct et indirect et/ou de la biodiversité.
- Le critère « S » est analysé qualitativement via l'existence d'initiatives en faveur des femmes dans l'entreprise, l'existence d'initiatives en faveur de l'intégration des handicapés, l'existence d'initiatives en faveur de l'inclusion des minorités et l'existence d'initiatives en faveur des communautés locales.
- Le critère « G » est analysé selon le pourcentage de membres indépendants aux conseils d'administration et selon la féminisation du conseil d'administration.
  Limites méthodologiques : un nombre limité d'entreprises publie des données ESG auditées, l'équipe de gestion pourrait avoir des difficultés à identifier les données relatives à un émetteur donné (auquel cas, 0 est attribué au critère concerné) et les données disponibles peuvent être erronées ou incomplètes. De plus, la notation ESG interne est fondée sur des sources qui doivent être mises à jour périodiquement et qui peuvent être obsolètes entre deux mises à jour. Les différentes méthodologies de calcul des émissions de gaz à effet de serre utilisées par les entreprises peuvent générer une absence de cohérence des notations environnementales entre elles.

3. Analyse financière.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion font l'objet d'une notation ESG. L'OPCVM pourra investir en parts ou actions d'OPC et titres vifs ne disposant pas d'un score ESG dans la limite de 10% de l'actif net et dans le respect des fourchettes d'exposition propres à chaque classe d'actif listées ci-après.
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte à ce jour les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'OPCVM ne prend actuellement aucun engagement en matière d'alignement de son activité avec la Taxonomie européenne.
L'OPCVM pourra également être exposé, de manière accessoire, via des titres vifs et des OPC, aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs, en particulier des pays de l'OCDE signataires du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations, dont :

- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite capitalisation (capitalisations boursières comprises entre 300 millions d'euros et 1 milliard d'euros),
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents.

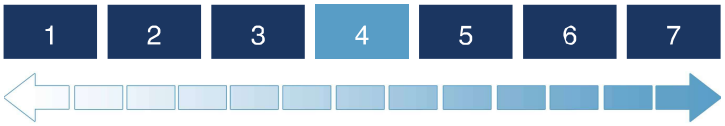
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), avec des maturités de 3 à 10 mois, de qualité « investment grade » (notation au moins égale à BBB- S&P ou équivalent dans une agence de notation reconnue) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des revenus : Capitalisation totale
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.
Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est ouvert à Tous souscripteurs, plus particulièrement des investisseurs institutionnels

Date d'échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : COLVILLE CAPITAL PARTNERS France - 71, boulevard Raspail - 75006 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2021 et décembre 2023, intermédiaire entre mars 2014 et mars 2019 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'Investissement : 10 000 €**			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
			(Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 700 €**	**2 650 €**
	Rendement annuel moyen	-43.00%	-23.33%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 230 €**	**8 670 €**
	Rendement annuel moyen	-27.70%	-2.81%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 350 €**	**13 550 €**
	Rendement annuel moyen	3.50%	6.26%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 530 €**	**19 550 €**
	Rendement annuel moyen	45.30%	14.35%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :
- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.
Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**534 €**	**1 581 €**
Incidence des coûts annuels (*)	5.34%	2.37% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.64% avant déduction des coûts et de 6.26% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.36% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	131 Euro
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10% TTC de surperformance au-delà de l'indicateur de référence le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, dividendes nets réinvestis, avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE : veuillez contacter la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE, par courriel contact@colvillecapitalpartners.fr ou par courrier, de préférence avec A/R (COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE – à l'attention de la direction risques et conformité – COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE - Service Clients – 71, boulevard Raspail - 75006 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société .
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats et de Swing Pricing pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COLVILLE GENERATIONS - Part R

FCP géré par COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE

Nom de l'initiateur : COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE
Code Isin : FR0014005DN0
Site internet : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 1 42 03 53 11 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés. COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-19000026
Date de production du document d'informations clés : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : COLVILLE GENERATIONS (ici, « l'OPCVM » ou le FCP ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.
Classification AMF : Actions internationales
Durée : L'OPC a été créé le 17/12/2020 et sa durée d'existence prévue est 99 ans.
Durée de placement recommandée : 5 ans.
Objectifs : Le FCP COLVILLE GENERATIONS est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence, le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, en s'exposant à des actions des principaux marchés réglementés internationaux des sociétés susceptibles de traverser les générations, selon l'opinion du gérant et respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). L'OPCVM met en œuvre une gestion de type « stock-picking ».
Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes nets réinvestis.
La gestion est orientée vers les marchés des actions internationales. L'OPCVM investit de manière diversifiée dans des sociétés cotées sur les principaux marchés règlementés. L'accent est mis sur les sociétés qui répondent à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'analyse des gérants tels que la santé et les infrastructures essentielles durables à l'échelle de plusieurs générations.
L'OPCVM effectue sa sélection de titres au sein d'un univers d'investissement thématique tout en prenant en compte des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité ».
Le processus de sélection de valeurs s'effectue en trois temps :

1. Constitution de l'univers d'investissement thématique : identification des entreprises répondant à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'opinion des gérants (environ 200 valeurs).
2. Application des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité » consistant à exclure au minimum 20% des entreprises de l'univers d'investissement sur la base d'une notation définie par la société de gestion et après analyse de leur engagement ESG :
   - Le critère « E » est analysé via l'existence d'un plan de réduction des émissions de Co2 et/ou des gaz à effet de serre et l'existence d'initiatives en faveur du recyclage direct et indirect et/ou de la biodiversité.
   - Le critère « S » est analysé qualitativement via l'existence d'initiatives en faveur des femmes dans l'entreprise, l'existence d'initiatives en faveur de l'intégration des handicapés, l'existence d'initiatives en faveur de l'inclusion des minorités et l'existence d'initiatives en faveur des communautés locales.
   - Le critère « G » est analysé selon le pourcentage de membres indépendants aux conseils d'administration et selon la féminisation du conseil d'administration.

   Limites méthodologiques : un nombre limité d'entreprises publie des données ESG auditées, l'équipe de gestion pourrait avoir des difficultés à identifier les données relatives à un émetteur donné (auquel cas, 0 est attribué au critère concerné) et les données disponibles peuvent être erronées ou incomplètes. De plus, la notation ESG interne est fondée sur des sources qui doivent être mises à jour périodiquement et qui peuvent être obsolètes entre deux mises à jour. Les différentes méthodologies de calcul des émissions de gaz à effet de serre utilisées par les entreprises peuvent générer une absence de cohérence des notations environnementales entre elles.
3. Analyse financière.

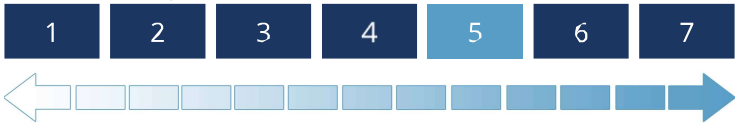
A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion font l'objet d'une notation ESG. L'OPCVM pourra investir en parts ou actions d'OPC et titres vifs ne disposant pas d'un score ESG dans la limite de 10% de l'actif net et dans le respect des fourchettes d'exposition propres à chaque classe d'actif listées ci-après.
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte à ce jour les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'OPCVM ne prend actuellement aucun engagement en matière d'alignement de son activité avec la Taxonomie européenne.
L'OPCVM pourra également être exposé, de manière accessoire, via des titres vifs et des OPC, aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs, en particulier des pays de l'OCDE signataires du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations, dont :
- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite capitalisation (capitalisations boursières comprises entre 300 millions d'euros et 1 milliard d'euros),
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents.

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), avec des maturités de 3 à 10 mois, de qualité « investment grade » (notation au moins égale à BBB- S&P ou équivalent dans une agence de notation reconnue) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des revenus : Capitalisation totale
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative du jour.
Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est ouvert à tous souscripteurs et plus particulièrement des investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil indépendant au sens de la MIF, ou via le service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet contact@colvillecapitalpartners.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : COLVILLE CAPITAL PARTNERS France - 71, boulevard Raspail - 75006 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2023, intermédiaire entre janvier 2014 et janvier 2019 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'Investissement : 10 000 €**			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
			(Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 660 €**	**2 610 €**
	Rendement annuel moyen	-43.40%	-23.56%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 590 €**	**9 040 €**
	Rendement annuel moyen	-24.10%	-2.00%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 350 €**	**13 510 €**
	Rendement annuel moyen	3.50%	6.20%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 300 €**	**17 980 €**
	Rendement annuel moyen	43.00%	12.45%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du

produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**608 €**	**2 157 €**
Incidence des coûts annuels (*)	6.08%	3.19% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.40% avant déduction des coûts et de 6.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.13% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	204 Euro
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% TTC au-delà de l'indicateur de référence le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, dividendes nets réinvestis, avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE : veuillez contacter la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE, par courriel contact@colvillecapitalpartners.fr ou par courrier, de préférence avec A/R (COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE – à l'attention de la direction risques et conformité – COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE - Service Clients – 71, boulevard Raspail - 75006 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société contact@colvillecapitalpartners.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats et de Swing Pricing pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COLVILLE GENERATIONS - Part USD (dollar hedgée)
FCP géré par COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE

Nom de l'initiateur : COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE
Code Isin : FR0013532371
Site internet : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 1 42 03 53 11 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés. COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-19000026
Date de production du document d'informations clés : 01/01/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : COLVILLE GENERATIONS (ici, « l'OPCVM » ou le FCP ou « l'OPC »)
est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.
Classification AMF : Actions internationales
Durée : L'OPC a été créé le 17/12/2020 et sa durée d'existence prévue est 99 ans.
Durée de placement recommandée : 5 ans.
Objectifs : Le FCP COLVILLE GENERATIONS est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indice de référence, le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, en s'exposant à des actions des principaux marchés réglementés internationaux des sociétés susceptibles de traverser les générations, selon l'opinion du gérant et respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). L'OPCVM met en œuvre une gestion detype « stock-picking ».
Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.
L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes nets réinvestis.
La gestion est orientée vers les marchés des actions internationales. L'OPCVM investit de manière diversifiée dans des sociétés cotées sur les principaux marchés règlementés. L'accent est mis sur les sociétés qui répondent à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'analyse des gérants tels que la santé et les infrastructures essentielles durables à l'échelle de plusieurs générations.
L'OPCVM effectue sa sélection de titres au sein d'un univers d'investissement thématique tout en prenant en compte des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité ».
Le processus de sélection de valeurs s'effectue en trois temps :

1. Constitution de l'univers d'investissement thématique : identification des entreprises répondant à des problématiques dont les enjeux se déclinent sur des horizons pluri-générationnels (estimés à plus de 25 ans) selon l'opinion des gérants (environ 200 valeurs).
2. Application des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité » consistant à exclure au minimum 20% des entreprises de l'univers d'investissement sur la base d'une notation définie par la société de gestion et après analyse de leur engagement ESG :
   - Le critère « E » est analysé via l'existence d'un plan de réduction des émissions de Co2 et/ou des gaz à effet de serre et l'existence d'initiatives en faveur du recyclage direct et indirect et/ou de la biodiversité.
   - Le critère « S » est analysé qualitativement via l'existence d'initiativesen faveur des femmes dans l'entreprise, l'existence d'initiatives en faveur de l'intégration des handicapés, l'existence d'initiatives enfaveur de l'inclusion des minorités et l'existence d'initiatives en faveurdes communautés locales.
   - Le critère « G » est analysé selon le pourcentage de membres indépendants aux conseils d'administration et selon la féminisation du conseil d'administration.

   Limites méthodologiques : un nombre limité d'entreprises publie des données ESG auditées, l'équipe de gestion pourrait avoir des difficultés à identifier les données relatives à un émetteur donné (auquel cas, 0 est attribué au critère concerné) et les données disponibles peuvent être erronées ou incomplètes. De plus, la notation ESG interne est fondée sur des sources qui doivent être mises à jour périodiquement et qui peuvent être obsolètes entre deux mises à jour. Les différentes méthodologies de calcul des émissions de gaz à effet de serre utilisées par les entreprises peuvent générer une absence de cohérence des notations environnementales entre elles.
3. Analyse financière.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion font l'objet d'une notation ESG. L'OPCVM pourra investir en parts ou actions d'OPC et titres vifs ne disposant pas d'un score ESG dans la limite de 10% de l'actif net et dans le respect des fourchettes d'exposition propres àchaque classe d'actif listées ci-après.
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte à ce jour les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'OPCVM ne prend actuellement aucun engagement en matière d'alignement de son activité avec la Taxonomie européenne.
L'OPCVM pourra également être exposé, de manière accessoire, via des titres vifs et des OPC, aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs, en particulier des pays de l'OCDE signataires du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations, dont :

- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite capitalisation (capitalisations boursières comprises entre 300 millions d'euros et 1 milliard d'euros),
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents.

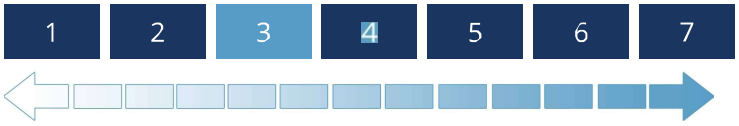
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), avec des maturités de 3 à 10 mois, de qualité « investment grade » (notation au moins égale à BBB- S&P ou équivalent dans une agence de notation reconnue) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille. L'OPCVM peut également intervenir sur des contrats à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des revenus : Capitalisation totale
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative du jour.
Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés en France et/ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

Investisseurs de détail visés : Cet OPC est ouvert à Tous souscripteurs, plus particulièrement des investisseurs institutionnels.
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet contact@colvillecapitalpartners.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : COLVILLE CAPITAL PARTNERS France - 71, boulevard Raspail - 75006 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Avertissement Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Dollars) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2023, intermédiaire entre mars 2014 et mars 2019 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'Investissement : 10 000 $**			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
			(Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 430 $**	**3 640 $**
	Rendement annuel moyen	-35.70%	-18.30%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 890 $**	**9 540 $**
	Rendement annuel moyen	-21.10%	-0.94%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 440 $**	**13 550 $**
	Rendement annuel moyen	4.40%	6.26%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 300 $**	**17 980 $**
	Rendement annuel moyen	43.00%	12.45%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 $;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Dollars) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 $ sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**531 $**	**1 551 $**
Incidence des coûts annuels (*)	5.31%	2.33% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.59% avant déduction des coûts et de 6.26% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.36% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	131 USD
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10% TTC au-delà de l'indicateur de référence le MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return, dividendes nets réinvestis, avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 USD

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE : veuillez contacter la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE, par courriel contact@colvillecapitalpartners.fr ou par courrier, de préférence avec A/R (COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE – à l'attention de la direction risques et conformité – COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE - Service Clients – 71, boulevard Raspail - 75006 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société contact@colvillecapitalpartners.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats et de Swing Pricing pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur cet OPCVM.